



CONSULTATION PUBLIQUE COMPRENANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE EN LIEN AVEC L'AUTORISATION D'UN PROJET MAJORITAIREMENT D'HABITATION SUR LE LOT 3 278 939 SITUÉ SUR LA RUE LABELLE

PRENEZ AVIS QUE le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 9 février 2026, le projet de résolution ci-dessous mentionné et qu'il tiendra à ce sujet une consultation publique comprenant une assemblée publique, le mercredi 25 février 2026 à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 1145, rue de Saint-Jovite, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

La séance de consultation débutera par une présentation du projet en question par des représentants de la MRC pour le compte du demandeur : *Fiducie de logement abordables de la MRC des Laurentides*.

Au cours de la consultation publique, des représentants de la Ville expliqueront le projet de résolution de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendues. Ce projet de résolution a été adopté en vertu des dispositions de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (2024, c. 2). Il n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution CM26 02 075 vise à autoriser la construction d'un bâtiment majoritairement d'habitation proposant une mixité entre l'habitation multifamiliale à raison de 28 logements et une salle communautaire dans un seul bâtiment de structure isolée, sur le lot 3 278 939 situé sur la rue Labelle, et ce, en dérogeant au *Règlement (2008)-102 concernant le zonage* et au *Règlement (2008)-106 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale* de la Ville de Mont-Tremblant.

Toutes les informations relatives à ce projet d'habitation, notamment les dérogations et les conditions d'autorisation, sont contenues dans le projet de résolution, qui peut être consulté sur le site Internet de la Ville au <https://vdmont.ca/informations-municipales/democratie-et-participation-citoyenne/consultations-publiques>. Toute personne intéressée peut faire une demande afin d'en obtenir copie en communiquant avec le Service de l'urbanisme au 819 425-8614 ou au urbanisme@villedemont-tremblant.qc.ca.

La description ou les illustrations des propriétés concernées peuvent être consultées au Service de l'urbanisme ou envoyées à toute personne qui en fait la demande.

Donné à Mont-Tremblant, ce 18 février 2026.

Maude Picotin
Greffière adjointe

